



COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2026

L'assemblée générale ordinaire de SAHAM BANK (ci-après "Banque)", s'est valablement tenue le mardi 23 juin 2026, à 9 heures, au siège social de la Banque sis 55 boulevard Abdelmoumen, Casablanca - sur convocation du Directoire.

Les états de synthèse sociaux et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, certifiés par les commissaires aux comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée dans le journal d'annonces légales « Les Inspirations ÉCO » en date du 21 mai 2026 faisant ressortir respectivement un bénéfice net comptable de 1.427.737.847,43 dirhams et un résultat net part du groupe de 1.705.468.394,46 dirhams, ont été dûment approuvés par l'Assemblée et n'ont subi aucune modification entre la date de leur publication et la date de leur approbation par l'Assemblée.

L'Assemblée a adopté l'ensemble des résolutions dont notamment :

- La distribution d'un dividende brut de 28 dirhams par action au titre de l'exercice 2025, soit un montant global de 574.000.000,00 dirhams dont la mise en paiement s'effectuera à compter du 14 juillet 2026.
- La nomination de Mme Sophie Elkrief et de M. Moulay Abdelaziz Elalamy en qualité de membres du Conseil de Surveillance.
- Le renouvellement du mandat du Cabinet PwC Maroc et la nomination du Cabinet Forvis Mazars en qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque, pour une durée de trois exercices.

